

Envoyé en préfecture le 29/12/2022

Reçu en préfecture le 29/12/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221212-C__36_12_2022-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À FRANCE ACTIVE POUR LE SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME ESS ET À ADEFIP POUR LE FINANCEMENT DE LA PLATEFORME JADOPTUNPROJET.COM

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Jean-François SALANON à Daniel BAUDOUIN, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Titulaire absente excusée :

Marie-Christelle BOUCHERY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À FRANCE ACTIVE POUR LE SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME ESS ET À ADEFIP POUR LE FINANCEMENT DE LA PLATEFORME JADOPTÉUNPROJET.COM

Madame **Lucy MOREAU**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN),

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,

Vu le règlement d'intervention d'Economie Sociale et Solidaire et d'Innovation Sociale adopté par le Conseil Régional le 13 février 2017,

Vu la délibération relative au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté par le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine le 19 décembre 2016,

Vu la délibération de la commission permanente n°2020.142.CP du 10 février 2020, prise par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine approuvant les termes de la convention de développement économique et d'aides aux entreprises de la CAN,

Vu la délibération communautaire n°C46-02-2021 en date du 1^{er} février 2021, portant approbation du lancement d'un diagnostic ESS (Economie Sociale et Solidaire) sur son territoire et d'un partenariat entre la CAN, France Active et ADEFIP,

Vu l'avenant 1 à la convention de développement économique et d'aides aux entreprises de la CAN approuvé par délibération communautaire n°C03-05-2022 le 16 mai 2022 et délivré le 20 juin 2022 par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour la prolongation de la durée de la convention portant le terme de la convention au 31 décembre 2023,

Vu le respect des engagements inscrits dans les termes des précédentes conventions signées avec France Active et ADEFIP en 2021,

Vu les crédits nécessaires inscrit au budget 2021 de la CAN,

Vu les bilans 2021 et plan d'actions 2022 (cf. annexes jointes) et le déploiement et l'appui de leurs différents outils d'accompagnement et de financement (Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), incubateur POP, financements, garanties, financement participatif...) et leurs connexions avec les autres partenaires du développement économique ayant facilité la réussite de nombreux projets d'entreprise, de l'émergence au développement,

27 structures de la CAN ont sollicité France Active Poitou-Charentes dans le cadre de la prime d'Urgence ESS. 8 ont reçu, à l'issue, une aide financière de 5 000 € à 8 000 €.

11 structures ont complété un autodiagnostic pour déterminer leur état de santé financière et l'impact de la crise, représentant environ 36 ETP ; elles ont pu bénéficier d'accompagnements spécifiques :

- Aides à la complétude/construction du Budget ou Plan de Trésorerie,
- Aides à la complétude d'un dossier de demande d'aides,
- Orientation vers d'autres dispositifs.

9 structures de l'ESS ont bénéficié d'un suivi sur l'année 2021.

7 porteurs de projets à la création/reprise ont été accompagnés et leurs demandes validées au comité d'engagement de France ACTIVE.

Des animations ont eu lieu sur le territoire :

- Petit Déjeuner de l'entrepreneuriat féminin le mardi 28 septembre à la Maison des Associations,
- Initiation d'un comité d'engagement à Niort le jeudi 21 octobre à Niort,
- Diverses rencontres avec les partenaires bancaires,
- Diverses rencontres avec les partenaires du réseau de la création/reprise.

13 structures du territoire accueillies dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement en 2021 (pour 32 sur l'ensemble du département) : *Anneau de l'espoir ; CIDFF ; CSC Pays Mauzéen ; CSC Souché ; Ateliers du Rond-Point ; GE Culture ; GESA ; HIM MEDIA (Demande ESUS) ; L'Escale Habitat Jeune ; Maison de l'Europe ; Terre Happy ; Territoires alimentaires ; UNAFAM79.*

4 structures de la CAN ont bénéficié d'un suivi post accompagnement DLA (entretien diagnostic réalisé entre 6 à 24 mois par le chargé de mission DLA après la fin de la dernière intervention DLA), contre 12 pour l'ensemble du département : *Deux-Sèvres Nature Environnement ; EGO ; La Chaloupe ; Soli'Niort.*

POP, premier incubateur dédié à l'ESS dans les départements de Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime et qui accompagne l'émergence de projets d'innovation sociale et d'ESS, lancé en 2020, a accompagné 52 projets au sein de ses programmes POP Départ et POP Incub en 2021.

- *POP Départ* – Cinq sessions d'accompagnement ont été organisées en 2021 ; dont 1 parcours dédié au département des Deux-Sèvres (5 projets accompagnés dont 1 projet CAN lié à la création d'un tiers lieu à Coulon) ;
- *POP Incub* – Les appels à projet lancés en 2021 ont permis de détecter 55 projets. 20 projets sont entrés en parcours d'incubation en avril et octobre après une sélection par jury, auquel participait la CAN. Trois projets issus de la CAN ont été accompagnés en 2021 sur Pop Incub : *Les Coursiers Niortais ; les Ateliers du rond-point ; Soli-Niort.*

Animation du territoire autour de l'Innovation Sociale :

- Temps de PictH en fin de parcours Pop Départ à Niort Tech le 18 mars 2021 (5 projets présentés et une dizaine de partenaires mobilisés,

- Animation de journées de formation et atelier Pop Incub sur le territoire de la CAN (journée d'ouverture parcours Pop Incub 2021 ; module « susciter la coopération » ; module « Co développement » ; module « statut juridique » ...). Les ateliers ont été réalisés aux Ateliers du rond-point, à l'URSCOP, à la Maison des associations,
- Participation et animation d'ateliers lors du forum ESS (atelier « susciter la coopération entre porteurs de projet »),
- Animation d'un after work « entreprendre pour répondre à un besoin social et/ou environnemental ; pourquoi pas moi ? » en partenariat avec jadopteunprojet.com et Niort Tech,
- Co-construction d'un atelier entrepreneuriat engagé avec la Mission Locale Sud 79 expérimenté en 2022 dans le cadre du dispositif Groupement de créateurs.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes des conventions de partenariat France Active et Jadopteunprojet.com,
- Approuve l'affectation sur 2022 des sommes de 18 500 € à France Active et 5 000 € à l'ADEFIP dans le cadre de ces partenariats,
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Lucy MOREAU

Déléguée du Président